

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 19 JANVIER 2016 à 20 HEURES

Présents : LAETITIA COURTIUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. JULIEN VIDARD. LAURENT BONNIN. STEPHANE CORNUAUD. DOMINIQUE BERNARD. MARGARET JOYCE. PHILIPPE GAILLARD. MAURICETTE BERNARD. DORINE BARBEAU.

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : LAURENT BONNIN

Décisions du Conseil Municipal :

1) **Indemnités du trésorier :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal le décompte des indemnités du receveur municipal concernant l'exercice 2015, pour un montant de 235.24 € brut (soit 214.42 net). Après en avoir délibéré, le conseil s'oppose au paiement de cette indemnité.

2) **Projets 2016 :** Suite à la rencontre avec les architectes le 15 janvier dernier, un point est fait sur le dossier « réhabilitation des bâtiments publics ». Il est nécessaire de choisir un bureau d'études pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection ; parmi les 4 devis reçus, la société PGCbtp est retenue pour un montant de 1890 € HT.

Pour 2016, le conseil municipal prévoit l'aménagement :

- d'un parking à Queue d'Ageasse devant le terrain communal
- des abords de l'église
- d'un jardin du souvenir au cimetière
- d'un distributeur de pain sur le parking devant la mairie.
- réfection du trottoir de la rue des Tilleuls, en graviers lavés.

3) **Ecoles :** Une réunion publique d'information est prévue le 25 janvier 2015 à 20h30 à Limalonges en présence de Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale.

Le conseil municipal a donné son avis sur les différentes hypothèses proposées par le comité de pilotage de la Communauté de Communes dans le cadre de la réorganisation des sites scolaires et s'est prononcé pour l'hypothèse 3.

4) **Journée fagots :** une journée sera fixée avec l'ensemble des présidents des associations communales.

5) **Festivités 2016 :**

- - Dimanche 5 juin : brocante annuelle

- Jeudi 14 juillet : fête nationale avec repas

Ces festivités se dérouleront sur le terrain communal de Queue d'Ageasse.

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite au déménagement de Mr Dominique Bernard, le délégué responsable des locations de la salle des fêtes sera maintenant Mr Stéphane Cornuaud, secondé de Mr Michel Poupard.
- Dorénavant, la mairie sera fermée au public le mercredi matin. Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi et mercredi de 14h à 17h, et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

